



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
du travail**

Sous-direction de l'animation territoriale
DASIT1/Pôle SITERE
Affaire suivie par : Hervé LEGRAND / Camille LAVERTY

NOTE

À

Mesdames et Messieurs les membres du Comité
technique Ministériel Travail - Emploi

Objet: Note relative au déploiement de SUIT – Partie 1.

PJ :

- annexe 1 : calendrier du déploiement
- annexe 2 : méthodologie du déploiement
- annexe 3 : document rôle des acteurs

Le projet de refonte de Wiki'T qui a débuté en 2019 se poursuit notamment par la mise en service progressive du lot 1 de son remplaçant, SUIT, pendant les prochains mois.

Pour rappel, ce projet est la conséquence de la fin du support technique du progiciel sur lequel est bâti Wiki'T et il a été décidé de développer le nouvel outil de manière spécifique. Parmi les objectifs du projet figurent naturellement le fait que l'ensemble des fonctionnalités de Wiki'T soient reprises mais également des exigences en termes d'ergonomie et de simplification du geste professionnel des agents en développant les interfaces.

I. Avancement du projet SUIT

SUIT a été conçu dans un objectif d'amélioration de l'ergonomie de l'outil et d'une meilleure prise en compte du geste métier. C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail de conception auquel ont été associés, dès le départ, les agents de l'inspection du travail (agents de contrôle, assistants, RUC...) au travers d'un groupe de co-concepteurs et d'un groupe miroir, soit environ cent cinquante agents qui ont pu tester et testent encore les fonctionnalités de l'outil.

Un ergonomiste a également travaillé tout au long de la co-conception du projet afin notamment de prendre en compte les remontées du terrain.

En tant que successeur de Wiki 'T, SUIT est un outil favorisant le partage d'informations et facilitant la réalisation des missions des agents du système d'inspection. Il simplifie les processus métier comme par exemple celui de la rédaction des courriers avec une nomenclature nouvelle inspirée de CODIT. Il permet à l'agent, par un guidage de ses actions, de passer de manière intuitive à l'étape suivante.

L'application est développée et mise en service en plusieurs parties (lots).

SUIT –Partie 1, qui fait l'objet de la présente note et de l'actuel déploiement, permet aux agents de réaliser une large majorité de l'activité liée au contrôle à savoir rédiger des lettres d'observations, des mises en demeure, des demandes de vérification et des arrêts de travaux. Ces actions peuvent être réalisées sur quatre types de lieux de travail : les établissements, les chantiers, les prestations hors PSI, le particulier.

Le lot 1 de SUIT ne concerne que les agents affectés au sein des unités de contrôle territoriales. Ne sont pas concernés les agents en DREETS quand bien même ils sont affectés à des unités de contrôle régionales, ni les agents des pôles T départementaux hors unités de contrôle.

Ainsi, avec la mise en service de SUIT – Partie 1, les responsables d'unité de contrôle (RUC), les agents de contrôle et les assistants d'unité de contrôle auront tous accès, avec une fiche de profil propre, à l'application et aux fonctionnalités de SUIT – Partie 1.

Les développements de SUIT – Partie 2 sont en cours avec une date d'achèvement prévue en avril 2023 et une mise en service initiée sur le dernier trimestre 2023. Ce lot embarque toutes les activités et tous les actes réalisés par les agents de l'inspection du travail (procédures pénales, sanctions administratives, recours...). Cette partie concerne l'ensemble des agents du système d'inspection du travail qu'ils soient affectés dans les DDETS(PP), les DREETS ou à la DGT. La mise en service de cette deuxième partie signifiera la fin de Wiki 'T.

Enfin, SUIT – Partie 3 (développements à venir) contiendra notamment des portails pour les chantiers (dépôt dématérialisé des déclarations préalables) et les demandes d'autorisation de licenciement de salariés protégés (LSP).

II. Modalités de déploiement du lot 1 de SUIT

Après cinq mois de test dans cinq unités de contrôle (UC) de deux régions pilotes (Centre-Val de Loire et Bourgogne France Comté) et une mise en service de la nouvelle application métier en juin 2022 dans les autres UC de Bourgogne France Comté et en Corse, le déploiement de SUIT – Partie 1 se poursuit à compter du 17 octobre 2022 en Centre-Val de Loire et en Bretagne, puis par vagues successives (cf. Annexe 1 - calendrier du déploiement du lot 1).

L'expérience des sites pilotes

Le retour d'expérience de cinq UC pilotes montre une note de satisfaction globale de l'outil très satisfaisante (8/10). Il en ressort que l'ergonomie de l'application rend la prise en main rapide, facilitée par une navigation intuitive.

L'utilisation en amont de la « base école » à laquelle les agents concernés ont eu accès a favorisé la prise en main de même que les informations et documentation mises à disposition.

Dialogue social

Le sujet du déploiement du nouveau système d'information SUIT sera mis à l'ordre du jour, pour information, du CTM des 20 et 21 octobre 2022.

La méthode de déploiement

La DGT a mis en place une méthodologie de déploiement et d'accompagnement spécifique (cf. Annexe 2 - Méthodologie de déploiement du lot 1). Un réseau de relais de proximité est en cours de mobilisation afin d'accompagner, sous la coordination des RUC, l'arrivée de l'outil et son appropriation par les agents.

L'équipe projet nationale participera dans chaque région à une réunion des RUC en amont de chaque vague, animera des Webinaires à l'attention des agents de contrôle et assistants d'unité de contrôle et procédera à des réunions d'information des administrateurs fonctionnels de Wiki 'T ainsi que des RUC et des relais de proximité.